

« Prendre conscience de la portée de nos actes pour mieux les ajuster »

La bientraitance est un pilier de la démarche qualité. C'est une manière d'être, soucieuse de l'autre, réactive à ses besoins et à ses demandes.

A l'ADH, elle se traduit par une culture du respect de la personne, c'est-à-dire :

- Accueillir le patient dans le respect de sa culture et de ses croyances. Respecter la confidentialité et promouvoir les droits et les libertés reconnus aux patients,
- Favoriser le confort du patient et rester à l'écoute de ses attentes,
- Soulager les douleurs physiques ainsi que tous les symptômes sources de souffrance,
- Identifier les besoins du patient, afin d'apporter des réponses adaptées, qui favorisent son autonomie et améliorent sa qualité de vie. Proposer un accompagnement personnalisé en sollicitant le consentement du patient (aide psychologique ou sociale, éducation thérapeutique, etc.),
- Accorder au patient une place centrale dans les décisions qui le concernent,
- Procéder de façon régulière à l'évaluation de la satisfaction des personnes prises en charge,
- Garantir la qualité des soins en s'inscrivant dans une démarche d'amélioration continue des pratiques professionnelles et un suivi des évolutions du système de santé,
- Signaler tout acte, attitude, propos, négligence portant atteinte à l'intégrité, l'intimité et la dignité de la personne.

**LA BIENTRAITANCE IMPLIQUE LA PARTICIPATION DE
TOUS :**

Soignants et Soignés